

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 CDF NATIONAL 250



Moto-Club : Mc Sassaymotoverte

E-mail : sassaymotoverte@gmail.com

Téléphone : 0681416231

Organisateur technique : Pastorelli Patrice

N° d'épreuve FFM : 503

Date : 25 juin 2023

Lieu : circuit des varences 41700 Sassay

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	CLAUDE GERAY	Licence : ODC 040490
Délégué FFM (Président de jury) -----	JEROME CASSIN	Licence : ODC 062806
Membre du Jury -----	PHILIPPE LAVRAT	Licence : ODC 124927
Membre du Jury -----	FRANK CAPRA	Licence : ODC 030874
Commissaire technique responsable -	CHANTELOUP STEPHANE	Licence : OFF 069958
Responsable du chronométrage -----	LACLAUTRE LUDOVIC	Licence : OFF 353402

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NATIONAL 250 CC

Age ----- 13 ans minimum en 125cc 2T
15 ans minimum en 250cc
Licences ----- NCO / Inter / LUE / NJ
Cylindrée ----- Classe 2 et 250cc 2T
Plaques ----- Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur BELHADJ HAFEDH		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	3
Hôpital le plus proche	CH de Blois 41	Temps de trajet (en min)	25 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **circuit des Varennes**
 Adresse **Rte des Varennes 41700 Sassay**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1404 m**
 Largeur minimum de la piste **8 m**
 Largeur de la grille **40 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **110 m**
 Nombre d'OCP* **20 + 4 bleu**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :


Pendant les essais : **52**
 En manche : **44**

 • **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

• En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **12 avril 2023**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **09/05/2023**



Signature numérique de
 Christine
 CAILLY
 Date :
 2023.05.09
 15:59:08 +02'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **01/06/2023**
 NUMÉRO: **23/0557**



74 Avenue Pormentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org



ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur BELHADJ HAFEDH		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	3
Hôpital le plus proche	CH Blois	Temps de trajet (en min)	25 minutes

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **Circuit des Varennes**
 Adresse **Rte des Varennes 41700 Sassay**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1404 m**
 Largeur minimum de la piste **8 m**
 Largeur de la grille **40 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **110 m**
 Nombre d'OCP* **20 + 4 bleu**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **52**
 En manche : **44**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
 DATE: **12 avril 2023**



VISA DE LA LIGUE
 DATE: **09/05/2023**



Signature numérique de **Christine CAILLY**
 Date : 2023.05.09
 16:01:37 +02'00'

VISA DE LA FFM
 DATE: **01/06/2023**
 NUMÉRO: **23/0557**



MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : Mc Sassaymotoverte

Date : 24 juin 2023

Lieu : circuit des Varennes 41700 Sassay



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15h00	20h00	Contrôles administratifs	Toutes	05h00
15h00	20h00	Contrôles techniques	Toutes	05h00

Moto-Club : Mc Sassaymotoverte

Date : 25 juin 2023

Lieu : Circuit des Varennes 41700 Sassay

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
07h00	08h30	Contrôles administratifs	Toutes sauf CF 250	01h30
07h00	08h30	Contrôles techniques	Toutes sauf CF 250	01h30
08h00	08h15	Briefing Commissaires		15 min
08h15	08h30	Briefing Pilotes	CF 250	15 min
08h30	08h45	Essais Libres	National Open	15 min
08h50	09h05	Essais Libres	Trophée de ligue MX Vintage	15 min
09h10	09h30	Essais Libres	CF 250	20 min
09h35	09h50	Essais Libres	Championnat de ligue 125	15 min
09h50	10h10	Entracte		20 min
10h10	10h25	Essais Chronométrés	National Open	15 min
10h30	10h45	Essais Chronométrés	Trophée de ligue MX Vintage	15 min
10h50	11h05	Essais Chronométrés	Championnat de ligue 125	15 min
11h10	11h15	Test de départs	CF 250	5 min
11h15	11h35	Essais Chronométrés	CF 250	20 min
11h40	11h55	Manche 1	National Open	15 min + 1 tour
12h00	14h00	Repas		02h00
14h00	14h10	Tour de reconnaissance	CF 250	10 min
14h10	14h40	Manche 1	Cf 250	25 min + 1 tour
14h45	15h05	Manche 1	Trophée de ligue MX vintage	15 min + 1 tour
15h10	15h35	Manche 1	Championnat de ligue 125	15 min + 1 tour
15h40	16h00	Manche 2	National Open	15 min + 1 tour
16h00	16h20	Entracte		20 min
16h20	16h30	Tour de reconnaissance	CF 250	10 min
16h30	17h00	Manche 2	CF 250	25 min + 1 tour
17h05	17h25	Manche 2	Trophée de ligue MX vintage	15 min + 1 tour
17h30	17h50	Podium	CF 250	20 min
17h50	18h15	Manche 2	Championnat de ligue 125	20 min + 1 tour
18h20	18h40	Manche 3	National Open	15 min + 1 tour
18h40	19h00	Podium	Vintage, ligue 125 Nat Open	20 min
	20h00	Fin		

	Sauts et tables
	Grillages spectateurs
	Grillages sécurité pilotes
	Postes de secours
	Portail accès circuit
	Zone panneautage et mécanique
	Grillages sauts et tables
	Fossés
	délimitation circuit
	commissaires de piste
	chronométrage
	directeur de course
	Protection en pneus

